Collège Françoise Dolto
académie Poitiers
éducation nationale

Protocole sanitaire

A partir du 22 novembre 2021

Le cadre sanitaire de fonctionnement des établissements scolaires est défini nationalement. Il comprend 4 niveaux de graduation (Niveau 1/vert, niveau 2/jaune, niveau 3/orange, niveau4/rouge.)

Le présent document expose la mise en œuvre des recommandations et obligations du protocole national au collège Françoise Dolto. Il en fixe les principes et les orientations.

La mise œuvre et le respect du protocole sanitaire s'impose à tous : élèves, personnels et visiteurs.

A partir du 22 novembre, au vu de l'évolution de la pandémie, le niveau 2 / jaune du protocole est de nouveau en vigueur

Port du masque

Port du masque obligatoire dans tous les espaces clos.
Dans les espaces découverts (cour, parking, etc.), le masque peut être retiré.

Lavage des mains / solution hydralcoolique

• A l'arrivée au collège
  Pour les personnels : sous la responsabilité individuelle de chacun.
  Pour les visiteurs : sur invitation de l'agent d'accueil.
• A l'entrée en classe : pour tous les élèves, supervisé par le professeur
• Après être allé aux toilettes
• Avant et après le repas : supervisé par la Vie Scolaire pour les élèves
• Le soir en rentrant à la maison

Aération et ventilation des classes et autres locaux, désinfection des surfaces

• Aération
  Tous les matins avant l'arrivée des élèves : par les agents
  A chaque intercours, récréation, pause méridienne : par le professeur
  Pendant le nettoyage des locaux : par les agents
• Désinfection
  A l'occasion du ménage quotidien : par les agents
  A chaque changement de classe, les tables sont désinfectées : par le professeur

Limitation du brassage des élèves et distanciation

• La limitation du brassage s'applique par niveau de classe.

Pour toute activité regroupant des élèves de niveaux différents et organisée annuellement (options foot et basket, chorale, CDI, animations PAPJ, etc.) ou ponctuellement (réunion sur le « 12/14 ») des règles spécifiques de limitation sont mises en place, adaptées à chaque cas.

Les principes de « groupe fixe constitué » (AS, Chorale) ou de distanciation des groupes de niveaux dans un espace partagé (CDI, AS) sont notamment appliqués.

• La distanciation d'un mètre entre chaque personne est respectée chaque fois que cela est possible.

Demi-pension

Les élèves accèdent à la cantine par niveau et mangent regroupés par table de 4.

Chaque jour en S1, les professeurs font noter dans leur agenda aux élèves demi-pensionnaires le nom des camarades avec qui ils ont déjeuné ainsi que le numéro de table afin d'assurer l'efficacité d'un éventuel contact-tracing.

Les commensaux veillent à s'asseoir à table en respectant la distanciation et désinfectent leur table à l'issue du repas.

Le service est individualisé (plateaux, couverts, pain, etc.)

Les tables sont désinfectées après chaque service.

Le masque n'est retiré qu'une fois assis à table et remis avant de la quitter.

Activités physiques et sportives

Activités en extérieur privilégiées.

En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique. Le masque est porté dès lors que l'élève n'est pas en activité.

L'accès aux douches est interdit.

La circulation des élèves, notamment dans les vestiaires, est supervisée de façon à limiter les brassages.

Contact tracing

Lorsqu'un élève ou un personnel est identifié positif à la Covid19 :

Les contacts à risques sont recherchés (exposition sans masque) par le collège et la liste est communiquée aux autorités sanitaires.

Les élèves confirmés contact à risque ne peuvent pas fréquenter le collège pendant 7 jours sauf s'ils sont vaccinés ou s'ils ont contracté la Covid depuis moins de 2 mois.

Information et communication

• En direction des élèves : l'information et la vigilance sur le respect des gestes barrières et des règles du protocole sanitaire est l'affaire de tous.

• En direction des familles : information communiquée via Pronote.